



Congrès AIFRIS 2017 - Montréal

**L'activité solidaire, un tremplin pour
l'emploi reconnu d'utilité publique ?**

Thierry Glarner

La Rochelle

- Maison de quartier « La Rochelle »
 - Roux : 9000 habitants
 - Fonds privés
 - Agrément SIS (service d'intégration sociale)
 - Bâtiments paroissiaux
 - Bénévolat

La Rochelle

- Axiologie
- A) Intégration des personnes
 - = sociale, professionnelle, économique, citoyenne
 - = respect du développement du pouvoir des personnes
 - d'agir
 - de dire

La Rochelle

- B) Apprentissage de la citoyenneté
 - = volonté de faire participer (être sujet)
 - = acquisition de l'autonomie (liberté)
 - = acquisition de la responsabilité (confiance en soi)

- => développement du sentiment de dignité
 - « *avec les pauvres, contre la pauvreté* »!

La Rochelle

- **Profil des personnes :**

- Conditions de vie précaire
- Surendettement
- Précarité professionnelle
- Exclusion du chômage
- Revenu d'Intégration Sociale (RIS)
- Pension de survie
- Problèmes de santé physique et/ou mentale
- Dégradation de l'état sanitaire ou addiction
- Ruptures familiales (isolement fréquent)
- Difficultés à assumer la parentalité
- Faible niveau d'instruction

La Rochelle

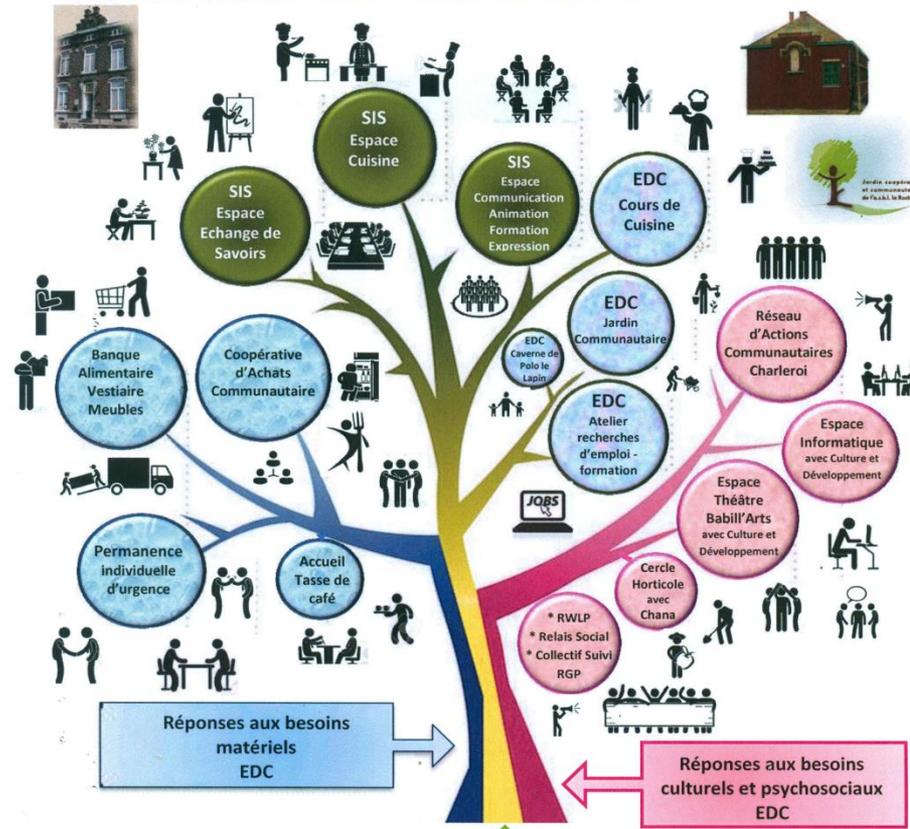
- **Statut des personnes**
- **I) Les bénévoles (≠ bénéficiaires)**
- = signent un contrat de bénévole à l'EDC
- = choisissent l'activité dans laquelle ils veulent s'investir

La Rochelle

- 2) Les **coopérateurs** actifs
- Bénévoles qui souhaitent devenir coopérateurs et avoir une responsabilité dans la gestion de la coopérative

La Rochelle asbl

Service d'Insertion Sociale – Espace de Développement Communautaire – Jardin Communautaire



- * BANQUE ALIMENTAIRE : Claude Orban
- * ACTION INDIVIDUELLE : Christiane Legat
- * COOPÉRATIVE D'ACHATS COMMUNAUTAIRE :
Bernadette Vanhaekendover
- * VÊTEMENTS ET MEUBLES : Claudio Marini
- * SERVICE D'INSERTION SOCIALE : 3 ESPACES
Marion Nicolas



2, rue des Ecoles
9, rue des Alliés
6044 ROUX
asblarochelle@gmail.com
<http://www.asblarochelle.be>

- * COURS DE CUISINE : Claudine Vilain
- * CAVERNE DE POLO : Sandra Laurent
- * ATELIER RECHERCHES D'EMPLOIS :
Dominique Langlois
- * JARDIN COMMUNAUTAIRE :
Lucie Nardella et Loïc Michel
- * RACC : Sarah Anciaux
- * BABILL'ARTS THÉÂTRE : Sarah Anciaux
- * ESPACE INFORMATIQUE : Sarah Anciaux
- * RÉSEAUX : Dominique Langlois,
Gimlewicz Françoise, Andriola Angela
- * CERCLE HORTICOLE : CHRISTOPHE BODART

La Rochelle

Constats

- La précarité et l'inégalité engendrent adaptation, rejet de sa situation ou suicide :
- a) Face à l'adaptation à la précarité :
 - = soumission aux ou rejet des services sociaux
 - => Faut-il augmenter la contrainte, l'activation, accompagner ou abandonner ?
 - => Or, l'activation tient peu compte des réalités de vie des personnes

La Rochelle

- b) Face à la Motivation à sortir de la précarité (rejet de sa situation) :
 - Accompagnement, non contrainte, effort, ressources personnelles mobilisées (du sujet et des intervenants)
 - Reconnaissance du rythme de développement des personnes
 - Reconnaissance à la Rochelle d'un statut de coopérateur ou de bénévole
 - = face à ses propres souffrances : espérance, récompense, reconnaissance, accomplissement de soi

La Rochelle

- Dans le deuxième cas, au moins 3 questions :
 - Quelle est la **reconnaissance politique** de ceux qui font l'effort d'intégration attendu ?
 - Comment faire reconnaître **le sentiment d'utilité sociale**, qui participe au renforcement de la cohésion sociale ?
 - Comment **la société** doit-elle reconnaître ceux qui pratiquent la citoyenneté tant revendiquée par le politique ?

La Rochelle

- Allocation universelle ?
- => Beaucoup de controverses :
- Tout le monde aurait un revenu de base de survie décente, mais :
 - Arbitraire du montant du niveau de vie décente (voir le niveau actuel des revenus de remplacement); comment (et qui va) le définir ?
 - Risque de déconstruction du système de sécurité sociale
 - = de la solidarité collective à l'assurance individuelle et à l'unique responsabilité individuelle
 - Financement complexe et risque de fabriquer des citoyens de seconde zone
 - Dumping social sur les revenus du travail
 - => Mais surtout : pas de reconnaissance de l'utilité sociale des personnes contribuant positivement à la société

La Rochelle

OR

- La Maison de Quartier est publiquement et politiquement reconnue
 - = Les intervenants des services publics (commune, CPAS, associatif et autres) envoient leur public précarisé à La Rochelle

La Rochelle

- Les dirigeants de La Rochelle souhaitent que le « **travail** » fait à La Rochelle par les personnes soit **reconnu**
 - par une **allocation de participation**
 - ≠ d'un supplément d'allocation de chômage ou de RIS

La Rochelle

- Avantages :
 - Reconnaissance de la participation à la Cité
 - Valeur ajoutée sociétale par l'augmentation de la cohésion sociale
 - Développement des solidarités de proximités, de solidarités « courtes » en remettant des gens ensemble, en favorisant l'échange de services
 - Barrage aux aléas de la vie qui menacent chacun de tomber dans la précarité

La Rochelle

- Sentiment de performance (travail) puisqu'il y a utilité sociale
- Contrat de travail (respect des droits en vigueur)
- Diminution du travail au noir et des frais de contrôle (aujourd'hui c'est une prise de risque d'aider les gens)
- Amélioration de la santé publique par la reconnaissance à l'accès aux soins mais surtout amélioration de la santé des personnes
 - (effet d'une meilleure estime de soi)

La Rochelle

Conclusion

- En remettant l'humain au-dessus des procédures, c'est la diminution du coût social et humain qui est visé
- **L'allocation de participation doit concerner tout le monde**
 - En exerçant sa citoyenneté, c'est la dimension politique de chacun qui s'élabore dans les rapports aux autres
 - Chacun contribue alors, selon ses capacités, au vivre ensemble